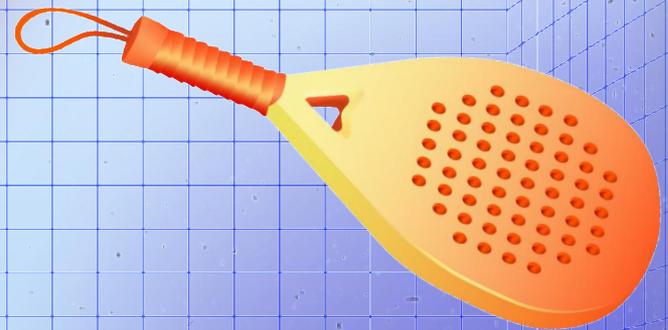


LE GUIDE DE LA COMPÉTITION PADEL ANNÉE SPORTIVE 2026



LE
PADEL
A TOUS
LES
COUPS

PUBLICATION – JUILLET 2025



CHAPITRE V. - LES CHAMPIONNATS PAR EQUIPES



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERLIGUES U12

LE
PADEL
A TOUS
LES COUPS



Les règles de participation

- Les Championnats de France interligues Jeunes 2026 comportent une seule épreuve **U12** : chaque équipe de Ligue étant composée de 2 paires garçons + 1 paire filles.

- Les championnats de France Interligues **U12** 2026 sont ouverts aux joueuses et joueurs :
 - Des catégories d'âge 9 à 12 ans (nés entre 2014 et 2017 inclus), et de nationalité française ;
 - Licenciés à la FFT (licence Padel ou Multi-Raquettes) et rattachés à un Club de Padel de la Ligue considérée au plus tard le **31 décembre, 23H59 de l'année sportive en cours, et toujours rattachés à un Club de cette même Ligue au moment de la Compétition.**

- Les Championnats de France Interligues Jeunes **U12** se déroulent lors d'une seule phase (**du 15 au 17 août 2026 à Win Win Padel Cabriès (PCA)**). La formule sportive sera déterminée en fonction du nombre total d'équipes de ligues inscrites.

La composition des équipes

➤ Chaque équipe est composée de :

- 4 garçons minimum
- 2 filles minimum,
- Et de 9 joueurs/ses maximum.

(rappel : interdiction pour un jeune né en 2018 ou après de participer à une compétition FFT)*

- **Une première liste, non définitive, sera transmise à la Direction Padel, au plus tard le vendredi 19 juin 2026.**
- La liste définitive des joueurs/ses (maximum 9), sera transmise au Juge-Arbitre de la Compétition la veille de la Compétition.
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste au début du Championnat, et en tenant compte du Classement FFT.
- Les paires masculines sont ordonnées par ordre de poids, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible).

Les capitaines et leurs rôles

- Chaque équipe sera dirigée par un Capitaine (possibilité de choisir également un capitaine adjoint), désigné par la Ligue.
Ils devront être licencié(e)s à la FFT **au 31 décembre de l'année sportive en cours** (licence Padel, Web ou Multi-raquettes) mais il n'est pas obligatoire qu'ils soient licenciés dans la même ligue que leurs joueurs ni même rattachés à un Club de Padel (puisque non joueurs).
- Lors de chaque rencontre, le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste définitive et arrêtée au début du Championnat, et en tenant compte du Classement FFT.
- Les paires masculines sont ordonnées par ordre de poids, la paire N°1 étant la mieux classée (poids numériquement le plus faible). A poids égal entre deux paires, le capitaine a le choix d'ordonner celles-ci comme il le souhaite.

L'aspect sportif

- Tous les matchs se jouent au Format A2 (3 sets à 6 jeux, avec point décisif).
- L'ordre des parties sera tiré au sort pour chaque rencontre.
- Lors d'une rencontre, dès que la composition d'équipe a été transmise au Juge-Arbitre, aucun remplacement de joueurs n'est dès lors autorisé pour cette rencontre.
Si, pour des raisons de santé, une paire déclare WO lors d'une partie, le score attribué pour celle-ci sera de 6/0 6/0 mais la rencontre aura tout de même lieu avec les deux autres matchs restants. Idem si 2 paires doivent déclarer forfait.

Etats des résultats et classement

- A l'issue des Championnats, le Juge-Arbitre saisit les résultats dans l'application fédérale, en ordonnant toutes les équipes ayant participé de 1 à N.
- *Seuls les joueurs ayant pris part à une rencontre au moins, pourront bénéficier de points. Ces points seront déterminés par la position de leur équipe à l'issue de la compétition. Le nombre de joueurs pouvant bénéficier de points peut donc être un nombre impair, et dans la limite de 9.*
- Si la compétition se déroule sous forme de poules, le classement d'une poule est obtenu par l'attribution de :
 - 2 points par rencontre gagnée
 - 1 point par rencontre perdue
 - -1 point en cas de rencontre perdue par disqualification (scores forfaitaires)
 - -2 points en cas de rencontre perdu par WO (scores forfaitaires)
- En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs équipes, leur classement est établi *en tenant compte de toutes les rencontres de la poule* :
 - De la différence du nombre de sets gagnés et perdus par chacune d'elles
 - Puis, en cas de nouvelle égalité, de la différence du nombre de jeux gagnés et perdus par chacune d'elles
 - Ensuite, en cas de nouvelle égalité par l'application successive des 2 méthodes ci-dessus, *aux seuls résultats des rencontres ayant opposé les équipes à départager.*

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERLIGUES U12



CHTS DE FRANCE INTERLIGUES JEUNES U12

Dates et lieu	15 au 17 août à WinWin Padel Cabriès (PCA)
Nombre de Pistes	8 minimum
Homologation (par la FFT)	P 100
Juge-Arbitrage	JAP2 ou JAT3 Padel désigné et indemnisé par la FFT
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Désignés et indemnisés par la FFT
Formule	A définir en fonction du nombre d'équipes
Format de jeu	A2
Balles	3 balles neuves / match, fournies par la FFT
Kinésithérapeute(s)	2 kinés fournis par la Ligue, mais pris en charge par la FFT. Un 3 ^{ème} kiné FFT sera présent sur la compétition.
Médecin	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Médailles & trophées fournis par la FFT
Transport & Hébergement	A la charge des Ligues / Le Club devra fournir des coordonnées d'hôtel à proximité (tarif négocié de préférence)
Restauration au Club (payante)	A la charge des Ligues
Soirée (dîner)	Non
Indemnité forfaitaire, PAR LIGUE, et dans la limite de 10 personnes maximum, versée directement par la FFT à LA LIGUE participante	<p>TRANSPORT : <u>Métropole:</u> (Dist. Km A/R Ligue - Site de la Compétition x 0,10 €/km) / <u>CORSE:</u> 200 € / <u>REU:</u> 650 € / <u>GYA:</u> 505 € / <u>NCL:</u> 1075 € / <u>GUA & MAR:</u> 450 € (Pour 10 personnes MAXIMUM, inscrites sur la Fiche Equipe)</p> <p>+ INDEMNITE FORFAITAIRE : 150€ / personne (Pour 10 personnes MAXIMUM, inscrites sur la Fiche Equipe)</p>
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS

LE
PADEL
A TOUS
LES COUPS



ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



- Tous les clubs disposant au minimum d'une piste de Padel homologuée et déclarée dans la Base Administrative fédérale à la date limite d'inscription fixée par l'Organisateur, peuvent participer aux Championnats de France Interclubs Seniors.
- Les Comités et les Ligues ne sont pas considérés comme des Clubs et ne peuvent donc pas participer aux Championnats de France Interclubs.
- Deux Championnats de France Interclubs sont organisés en 2026 :
 - Un Championnat de France Interclubs Seniors Dames,
 - Un Championnat de France Interclubs Seniors Messieurs.
- Chaque Championnat de France, Dames et Messieurs, comprend :
 - Des Divisions Régionales 1, organisées par chacune des Ligues, qualificatives aux Conférences Interrégionales ;
 - Des Conférences Interrégionales qualificatives à **la Division Nationale 2**
 - Les Conférences Est regroupent les ligues : HDF / IDF / GDE / BFC / ARA / PCA / COR / NCL / GYA
 - Les Conférences Ouest regroupent les ligues : NOR / BRE / PDL / CVL / NVA / OCC / MAR / GUA / REU
 - **La Division Nationale 2, qualificative à la Division Nationale 1**
 - La Division Nationale 1, délivrant le titre de « Champion de France Interclubs Seniors », Dames et Messieurs.
- Chaque Ligue est libre de son organisation et peut proposer des Championnats régionaux avec une ou plusieurs divisions, que l'on nommera alors : Régionale 1, Régionale 2, Régionale 3 etc.
- De même, les Comités peuvent proposer des Championnats départementaux avec une ou plusieurs divisions par département, que l'on nommera : Départementale 1, Départementale 2 etc.
- **1 club ne peut avoir qu'une seule équipe Dames, et 1 seule équipe Messieurs, prenant part aux divisions N1, N2 ou aux Conférences Interrégionales, sur la même année sportive.**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Les capitaines et leurs rôles

- **Chaque équipe sera dirigée par un Capitaine (possibilité de choisir également un capitaine adjoint)**
Ils devront être rattachés au club de Padel qu'ils représentent au 31 décembre au plus tard, ainsi qu'au moment de la compétition (pour plus de précisions, Cf. RS FFT)
- Ils peuvent donc ne pas figurer sur la Fiche Equipe transmise par le Club en amont de la Compétition. Ils se présenteront au Juge-Arbitre avant le début de la rencontre (avec pièce d'identité et licence 2026 – Padel ou Multi-raquettes).
- Un club peut inscrire les mêmes capitaine et capitaine adjoint pour différentes équipes (masculines et/ou féminines), le coaching étant autorisé aux différents temps de repos au cours d'un match.
- Le capitaine et le capitaine adjoint peuvent officier, à tour de rôle, au cours d'une même partie, mais ne peuvent en aucun cas coacher simultanément. Le coaching ne peut se faire que pendant les temps de repos.
- Lors de chaque rencontre de R1, de Conférence Interrégionale, de N2 ou de N1 , **le Capitaine établit sa composition d'équipe avec les joueurs inscrits sur sa liste au début du Championnat et les paires sont ordonnées librement, en ne tenant pas compte du poids des joueurs (l'ordre des matchs étant tiré au sort pour chaque rencontre).**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 1



Nationale 1 Messieurs => 30 janvier au 1^{er} février 2026

- Constituée de 16 équipes, et est catégorisée en P 1500.
- Le Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances : Tableau à départ en ligne à partir des 1/8èmes de finale avec rencontres de classement. Toutes les équipes seront classées de 1 à 16 à l'issue de la compétition
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
- **Les 2 Clubs, classés 15^{ème} et 16^{ème} de N1 descendent en Nationale 2 – 2027**

Nationale 1 Dames => 30 janvier au 1^{er} février 2026

- Constituée de 8 équipes, et est catégorisée en P 1500
- Le Championnat disputé sous la forme d'un Tournoi Multi Chances : Tableau à départ en ligne à partir des 1/4 de finale avec rencontres de classement. Toutes les équipes seront classées de 1 à 8 à l'issue de la compétition
- Le Club vainqueur est déclaré Champion de France
- **Le Club, classé 8^{ème} de N1 descend en Nationale 2 – 2027**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 1



Clubs de la Nationale 1 => 30 janvier au 1^{er} février 2026
PALATIUM Sport & Life (GDE)

NATIONALE 1 DAMES

	CLUBS
1	TC CHAMBERY
2	BIG PADEL
3	PADEL CLUB LE MAS
4	PADEL SHOT CAEN
5	STADE TOULOUSAIN TENNIS PADEL
6	TC BANDOL
7	TC NICE GIORDAN
8	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS

NATIONALE 1 MESSIEURS

	CLUBS
1	ALL IN PADEL 69
2	ALL IN PADEL ASSOCIATION
3	BIG PADEL
4	CASA PADEL UNO
5	HAUTS DE NIMES
6	LA BANDEJA
7	PADEL CAMPUS ARENA
8	PADEL CLUB LE MAS
9	PADEL HORIZON
10	PADEL TOUCH BASSIN D'ARCACHON
11	SETE PADEL CLUB
12	TC DOUAI
13	TENNIS PADEL CLUB PALAVAS
14	TOULOUSE PADEL CLUB
15	ESPRIT PADEL
16	AGEN PADEL CLUB

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 1



La Fiche Equipe : Nationale 1

- La Fiche Equipe sera communiquée par le capitaine à l'adresse suivante : fxconinck@fft.fr , au plus tard le **vendredi 16 janvier 2026 à 18h** afin que le travail de contrôle des clubs de rattachement et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
 - Pour les Equipes MESSIEURS, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **vendredi 30 janvier 2026 à 10h**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
 - Pour les Equipes DAMES, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **vendredi 30 janvier 2026 à 17h**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
-
-  Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit le **vendredi 30 janvier 2026 - 10h** pour les Messieurs / **17h** pour les Dames -, détermineront le poids de l'équipe. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourra prendre part à la Compétition.
 - Seuls les joueurs en **7^{ème}** et **8^{ème}** position sur la Fiche Equipe n'ont pas l'obligation d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces deux joueurs (et eux seuls), pourront se présenter directement au Jugea-Arbitre au moment de leur participation à une rencontre (Cf. Règlement ci-après).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 1



Le tirage au sort des tableaux : Nationale 1

- Ils seront effectués par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes.
- Le Classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la remise des Fiches Equipes.
- **Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de sa Fiche Equipe et obligatoirement présents lors de la clôture des listes. Attention : si un joueur, parmi le TOP 6 communiqué au JA, n'est pas présent au moment de la clôture des listes, celui-ci ne pourra pas être inscrit sur la Fiche Equipe ni prendre part à la Compétition (le Club pourra alors le remplacer par un autre joueur pour compléter sa liste).**

Tableau Dames : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le vendredi 30 janvier 2026 à 18h.

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 3 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8.
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau.
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau.

Tableau Messieurs : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le vendredi 30 janvier 2026 à 11h.

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 16 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 4 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8 / 9 à 16.
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau.
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau.
 - Les équipes classées de 9 à 16 sont ensuite positionnées par tirage au sort au 1er tour du Tableau, de haut en bas.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 1



Les rencontres : Nationale 1

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint.
- **Les paires peuvent être ordonnées librement, sans prendre en compte le classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition).**
- Le début des rencontres est fixé à :
 - **Vendredi 30 janvier 2026 :**
 - 1/8èmes de finale Messieurs à **13h**
 - **Samedi 31 janvier 2026 :**
 - 1/4 de finale Dames et Messieurs, et rencontres de Classement Messieurs à 9h
 - 1/2 finales Dames & Messieurs et rencontres de classement à **14h (pas avant)**
 - **Dimanche 1er février 2026 :**
 - Rencontres de classement Dames & Messieurs à 9h
 - Finales, Dames & Messieurs, à 10h.
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 1



Les rencontres : Nationale 1

- Si une paire est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. Le match n'aura pas lieu, mais la rencontre se poursuivra selon l'ordre des matchs déterminé par le tirage au sort au début de la Compétition.
- Puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours du week-end, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match *pourra* ne pas avoir lieu.
- Si toutefois les clubs souhaitent disputer le 3ème et dernier match alors que le score de la rencontre est acquis, chaque équipe pourra alors modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, **si une paire est modifiée, les 2 joueurs de la paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points.**
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer : le score de la rencontre reste à 2/0. Aucun des 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 club uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs *titulaires* souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaires lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 1



L'ordre des matchs : Nationale 1

- L'ordre des matchs, pour chaque demi-journée, sera tiré au sort au même moment que le tirage au sort du Tableau Final Messieurs, soit le vendredi 30 janvier 2026 à 11h. Les ordres des matchs tirés au sort pour le samedi et le dimanche concerneront les rencontres des deux Championnats, Dames & Messieurs.
- L'ordre des matchs pourra donc être complètement différent d'une demi-journée à l'autre.
- Attention, pour la journée du samedi, le tirage au sort de l'ordre des matchs sera « dirigé » (*et ce même s'il n'est plus tenu compte du Classement FFT dans la composition des paires*). Ainsi le match tiré en 3^{ème} rotation le matin, ne pourra pas être tiré en 1^{ère} rotation pour les rencontres de l'après-midi. Exemple : l'ordre 2-1-3 a été tiré au sort pour les rencontres du samedi matin, alors l'ordre des rencontres du samedi après-midi ne pourra être que 1-3-2, 1-2-3, 2-1-3 ou 2-3-1.
- Chaque rencontre se déroulera sur une ou deux piste(s), avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du samedi matin, et celle du samedi après-midi :
 - 1h entre la rencontre du matin et celle de l'après-midi (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match de la rencontre du matin et le premier match de la rencontre de l'après-midi (application du temps de repos règlementaire entre deux matchs).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 1



Classement et distribution des points : Nationale 1

- La compétition sera valorisée en P 1500 : seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre (titulaires) et ayant effectivement pris part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les paires modifiées avec un joueur remplaçant rajouté sur la Feuille de Matches alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 8 pour les Dames et de 1 à 16 pour les Messieurs. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang (Cf. *Barème des rencontres par équipes P 1 500 – Chapitre II. – Barèmes et Classement* - https://fft-site.cdn.prismic.io/fft-site/Z--mIndAxsiBwUWM_CHAPITREII Classements Bar%C3%A8mes%26Assimilations.pdf)
- Si une équipe ne dispute par toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / **NATIONALE 2**



Nationale 2 Messieurs => Du 6 au 8 mars 2026 (Club d'accueil à déterminer)

- **Constituée de 16 équipes, et est catégorisée en P1000**
- **Les clubs vainqueurs et finalistes accèdent à la Nationale 1 (à condition que ces clubs-là ne possèdent pas déjà une équipe en Nationale 1 (Cf. RS FFT pour les règles précises de repêchage)**
- **Les 4 Clubs, classés 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} descendent en Régionale 1 – 2027**

Nationale 2 Dames => Du 6 au 8 mars 2026 (Club d'accueil à déterminer)

- **Constituée de 8 équipes, et est catégorisée en P1000**
- **Les clubs vainqueurs et finalistes accèdent à la Nationale 1 (A condition, que ces clubs-là ne possèdent pas une équipe en Nationale 1 (Cf. RS FFT pour les règles précises de repêchage)**
- **Les 2 Clubs, classés 7^{ème} et 8^{ème} descendent en Régionale 1 – 2027**

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / **NATIONALE 2**



Clubs de la Nationale 2 => Du 6 au 8 mars 2026
Lieu à déterminer

NATIONALE 2 DAMES

	CLUBS
1	ALL IN PADEL 69
2	CENTRAL SPORT CLUB SAINT JEAN DE LUZ
3	TC BOULOGNE SUR MER
4	4 PADEL STRASBOURG
5	TC LESIGNY
6	AGEN PADEL CLUB
7	4 PADEL ORLEANS-FLEURY
8	HAUTS DE NIMES PADEL

NATIONALE 2 MESSIEURS

	CLUBS
1	PADEL SHOT SAINT ETIENNE
2	TENNIS CLUB DES LOGES SAINT GERMAIN EN LAYE
3	4 PADEL STRASBOURG
4	TC BANDOL
5	CASA PADEL UNO 2
6	WINWIN PADEL
7	ALL IN PADEL 69 2
8	TSB VALENCIENNES
9	BLUE ATHLETICS
10	LET PADEL
11	LA PALA ANGERS
12	SETE PADEL CLUB 2
13	URBAN CARQUEFOU
14	BIG PADEL 2
15	BREIZH PADEL
16	HAUTS DE NIMES PADEL 2

La Fiche Equipe : Nationale 2

- La Fiche Equipe sera communiquée par le capitaine à l'adresse suivante : fxconinck@fft.fr , au plus tard le **vendredi 20 février 2026 à 18h** afin que le travail de contrôle des clubs de rattachement et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
 - Pour les Equipes **MESSIEURS**, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **vendredi 6 mars 2026 à 10h**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
 - Pour les Equipes **DAMES**, la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **vendredi 6 mars 2026 à 17h**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
-
-  Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit le **vendredi 6 mars 2026 - 10h** pour les Messieurs / **17h** pour les Dames -, détermineront le poids de l'équipe. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourra prendre part à la Compétition.
 - Seuls les joueurs en **7^{ème}** et **8^{ème}** position sur la Fiche Equipe n'ont pas l'obligation d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces Deux joueurs (et eux seuls), pourront se présenter directement au Juge-Arbitre au moment de leur participation à une rencontre (Cf. Règlement sur le déroulement ci-après).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 2



Le tirage au sort des tableaux : Nationale 2

- Ils seront effectués par le Juge-Arbitre après la remise définitive de toutes les Fiches Equipes
- Le Classement utilisé est le classement en vigueur au moment de la remise des Fiches Equipes.
- **Chaque équipe aura un poids déterminé par les 6 joueurs les mieux classés de sa Fiche Equipe et obligatoirement présents lors de la clôture des listes. Attention : si un joueur, parmi le TOP 6 communiqué au JA, n'est pas présent au moment de la clôture des listes, celui-ci ne pourra pas être inscrit sur la Fiche Equipe ni prendre part à la Compétition (le Club pourra alors le remplacer par un autre joueur pour compléter sa liste).**

Tableau Dames : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le vendredi 6 mars 2026 à 18h.

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 8 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 3 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8.
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau.
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau

Tableau Messieurs : Le tirage au sort aura lieu, au Club, le vendredi 30 janvier 2026 à 11h

- Les équipes seront ordonnées de 1 à 16 (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
- 4 groupes d'équipes seront constituées : 1 et 2 / 3 et 4 / 5 à 8 / 9 à 16.
 - Les Têtes de Série (TS) 1 et 2 sont placées respectivement en bas et en haut du Tableau.
 - Les TS 3 et 4 seront positionnées par tirage au sort, sur la moitié haute puis la moitié basse du Tableau.
 - Les TS 5 à 8 seront ensuite positionnées par tirage au sort, de haut en bas du Tableau
 - Les équipes classées de 9 à 16 sont ensuite positionnées par tirage au sort au 1er tour du Tableau, de haut en bas.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / **NATIONALE 2**



Les rencontres : Nationale 2

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint.
- **Les paires peuvent être ordonnées librement, sans prendre en compte le classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition).**
- Le début des rencontres est fixé à :
 - **Vendredi 5 mars 2026 :**
 - 1/8èmes de finale Messieurs à 14h
 - **Samedi 6 mars 2026 :**
 - 1/4 de finale Dames et Messieurs, et rencontres de Classement Messieurs à 9h
 - 1/2 finales Dames & Messieurs et rencontres de classement à 14h (pas avant)
 - **Dimanche 7 mars 2026 :**
 - Rencontres de classement Dames & Messieurs à 9h
 - Finales, Dames & Messieurs, à 10h.
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

Les rencontres : Nationale 2

- Si une paire est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. Le match n'aura pas lieu, mais la rencontre se poursuivra selon l'ordre des matchs déterminé par le tirage au sort au début de la Compétition.
- Puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute plusieurs rencontres au cours du week-end, lorsque le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match *pourra* ne pas avoir lieu.
- Si toutefois les clubs souhaitent disputer le 3ème et dernier match, chaque équipe pourra alors modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. **Toutefois, si une paire est modifiée, les 2 joueurs de la paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points.**
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer, score de la rencontre reste à 2/0. Aucun de ces 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 club uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils sont titulaire lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.

L'ordre des matchs: Nationale 2

- L'ordre des matchs pour chaque demi-journée sera tiré au sort au même moment que le tirage au sort du Tableau Final Messieurs, soit le vendredi 6 mars 2026 à 11h.
- L'ordre des matchs pourra donc être complètement différent d'une demi-journée à l'autre.
- Attention, le tirage au sort de l'ordre des matchs au cours d'une rencontre sera « dirigé » (*et ce même s'il n'est plus tenu compte du Classement FFT dans la composition des paires*). Ainsi le match tiré en 3^{ème} rotation le matin, ne pourra pas être tiré en 1^{ère} rotation pour les rencontres de l'après-midi. Exemple : l'ordre 2-1-3 a été tiré au sort pour les rencontres du samedi matin, alors l'ordre des rencontres du samedi après-midi ne pourra être que 1-3-2, 1-2-3, 2-1-3 ou 2-3-1.
- Chaque rencontre se déroulera sur une ou deux piste(s), avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du samedi matin, et celle du samedi après-midi :
 - 1h entre la rencontre du matin et celle de l'après-midi (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match de la rencontre du matin et le premier match de la rencontre de l'après-midi (application du temps de repos règlementaire entre deux matchs).

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS / NATIONALE 2



Classement et distribution des points : Nationale 2

- La compétition sera valorisée en P 1000 : seuls les joueurs ayant été déclarés (titulaires) sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris effectivement part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les paires modifiées avec un joueur remplaçant rajouté sur la Feuille de Matches alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 8 pour les Dames et de 1 à 16 pour les Messieurs. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang Cf. *Barème des rencontres par équipes P 1 000 – Chapitre II. – Barèmes et Classement* - https://fft-site.cdn.prismic.io/fft-site/Z--mIndAksiBwUWM_CHAPITREII Classements Bar%C3%A8mes%26Assimilations.pdf
- Si une équipe ne dispute par toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée

Conférences interrégionales Messieurs => 2 & 3 mai 2026

- Constituées de 24 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2026, et catégorisées en P500
 - 18 équipes championnes de ligue
 - 3 équipes finalistes repêchées selon la force du tableau (8 meilleures équipes), des ligues EST
 - 3 équipes repêchées selon la force des tableaux (8 meilleures équipes), des ligues OUEST(Cf. RS FFT pour plus de précisions)
- Ces 2 Conférences interrégionales, Est et Ouest, seront disputées, à 12 équipes chacune, sous la forme de 4 poules de 3 par Conférence lors de la 1^{ère} journée et ensuite sous la forme d'un TMC pour la 2^e journée (4 premiers de poule, 4 deuxièmes de poule, 4 troisièmes de poule).
- Les Clubs vainqueurs et finalistes de chaque Conférence interrégionale 2026 montent en Nationale 2 - 2027.
- Les clubs classés 3^e à 12^e de chaque Conférence interrégionale 2026 devront repartir en Régionale 1 – 2027
- A l'issue des Divisions Régionales 1 disputées dans les ligues, et dans le cas du forfait d'une équipe championne de ligue qualifiée pour une conférence interrégionale sur la même année sportive, il sera procédé à un repêchage en fonction de la liste d'attente constituée à l'issue de l'ensemble des divisions régionales 1, de manière à disposer de 9 équipes participantes. Cette liste d'attente est composée de l'ensemble des équipes des 9 ligues concernées par la Conférence Interrégionale ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur division régionale 1. (pour plus de précisions, Cf. RS FFT)

Les conférences interrégionales Messieurs 2026 se dérouleront pour :

- La conférence OUEST Messieurs => IMPACT STADIUM LA ROCHELLE (NVA)
- La conférence EST Messieurs => PADELSHOT SAINT ETIENNE (ARA)

Conférences interrégionales Dames => 2 & 3 mai 2026

- **Constituées de 24 équipes qualifiées suite aux Championnats Régionaux 2026, et sont catégorisées en P500**
 - 18 équipes championnes de ligue
 - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues EST
 - 3 équipes repêchées selon le poids des 9 équipes finalistes des ligues OUEST

- **Ces 2 Conférences interrégionales, Est et Ouest, seront disputées, à 12 équipes chacune, sous la forme de 4 poules 3 par conférence lors de la 1^{ère} journée et ensuite sous forme d'un TMC pour la 2^e journée**

- **Les Clubs vainqueurs de chaque Conférence interrégionale 2026 montent en Nationale 2 - 2027.**

- **Les clubs classés 2^e à 12^e de chaque Conférence interrégionale 2026 constitueront resteront en Régionale 1 – 2027**

- **A l'issue des Divisions Régionales 1 disputées dans les ligues, et dans le cas du forfait d'une équipe championne de ligue qualifiée pour une conférence interrégionale sur la même année sportive, il sera procédé à un repêchage en fonction de la liste d'attente constituée à l'issue de l'ensemble des divisions régionales 1, de manière à disposer de 9 équipes participantes. Cette liste d'attente est composée de l'ensemble des équipes des 9 ligues concernées par la Conférence Interrégionale ayant été au moins classées dans les 4 premières de leur division régionale 1. (pour plus de précisions, Cf. RS FFT)**

Les conférences interrégionales Dames se dérouleront pour :

- **La conférence OUEST Dames => GALAXY PADEL POITIERS (NVA)**
- **La conférence EST Dames => PADELSHOT REIMS (GDE)**

La Fiche Equipe : Conférences Interrégionales

- La Fiche Equipe sera communiquée par le capitaine à l'adresse suivante : fxconinck@fft.fr , au plus tard le **vendredi 17 avril 2026 à 18h** afin que le travail de contrôle des clubs de rattachement et des classements puisse être effectué en amont de la compétition.
 - Pour les Equipes MESSIEURS & DAMES , la Fiche Equipe sera modifiable jusqu'au **samedi 2 mai 2026 à 8H**, date et horaire définitif de fermeture des listes. Passé ce délai, aucune modification de Fiche Equipe ne sera autorisée.
 - Les joueurs ayant été inscrits sur une liste lors de la phase régionale 1, peuvent être différents (et mieux classés sous réserve de respecter les règles de brûlage des équipes supérieures) lors de ces conférences interrégionales.
 - Les 6 meilleurs joueurs présents physiquement à la date et horaire de fermeture des listes, soit le samedi 2 mai 2026 à 8h, détermineront le poids de l'équipe pour les poules du samedi. Aucun joueur d'un meilleur classement que les 6 joueurs présents à la clôture, ne pourra prendre part à la Compétition.
 - Seuls les joueurs en 7^{ème} et 8^{ème} position sur la Fiche Equipe n'ont pas l'obligation d'être présents physiquement à la date et horaire de clôture des listes. Ces Deux joueurs (et eux seuls), pourront se présenter directement au Juge-Arbitre au moment de leur participation à une rencontre (Cf. Règlement sur le déroulement ci-après).
- ⇒ Pour les Tableaux-Multi-Chances (TMC) du dimanche, les 6 meilleurs joueurs présents physiquement le dimanche matin à 8h (joueurs figurant parmi la liste transmise la veille à 8h, soit à la date et horaire de fermeture des listes), détermineront le poids de l'équipe pour le Tirage au sort du Tableau.*



Les tirages au sort des Poules & Tableaux

- Le tirage au sort des poules sera effectué par le Juge-Arbitre le samedi 2 mai 2026 à 8h. Les 6 meilleurs joueurs physiquement présents à 8h détermineront le poids de l'équipe.
- La phase des poules du samedi 2 mai 2026 :
 - Les équipes seront ordonnées de 1 à 12, (à poids égal, un tirage au sort sera effectué par le Juge-Arbitre)
 - 3 groupes d'équipes seront constituées, par rang :
 - RANG 1 => Equipes 1 à 4 (Placées respectivement dans les poules A, B, C, D)
 - RANG 2 => Equipes 5 à 8 (Seront tirées au sort pour prendre place dans les poules A, B, C ou D)
 - RANG 3 => Equipes 9 à 12 (Seront tirées au sort pour prendre place dans les poules A, B, C ou D)

Pour information, il n'y a pas de tirage au sort « orienté » ou « dirigé » (les équipes d'une même ligue peuvent donc se retrouver dans la même poule.

- Le tirage au sort des TMC sera effectué par le Juge-Arbitre le dimanche 3 mai 2026 à 8h. Les 6 meilleurs joueurs physiquement présents à 8h (parmi la liste définitive de 8 joueurs maximum communiquée la veille), détermineront le poids de l'équipe.
 - Les équipes terminant 1^{ère} de leur poule se disputeront le titre lors d'un TMC à 4 équipes.
 - Les équipes terminant 2^{ème} de leur poule se disputeront les places 5 à 8 lors d'un TMC à 4 équipes.
 - Les équipes terminant 3^{ème} de leur poule se disputeront les places 9 à 12 lors d'un TMC à 4 équipes.

Pour chaque Tableau (TMC) :

- La TS1 sera placée dans la partie basse du tableau et la TS2 dans la partie haute du tableau.
- Un tirage au sort est fait sur les équipes 3 et 4. La première équipe tirée, sera placée dans la partie haute du tableau et la seconde dans la partie basse.
- Le tirage au sort ne sera pas dirigé et deux équipes d'une même ligue pourront se rencontrer en demi-finale.

Les rencontres : Conférences Interrégionales

- Pour chaque rencontre, le capitaine remettra sa composition d'équipe au Juge-Arbitre 45 minutes avant le début des matchs. Cette feuille de composition d'équipe comportera les noms des 6 joueurs (parmi les 6, 7 ou 8 joueurs de sa fiche équipe), ainsi que du capitaine et du capitaine adjoint.
- Les paires sont ordonnées librement, sans tenir compte du classement des joueurs. Les 6 joueurs n'auront plus l'obligation d'être présents au début de la rencontre mais les paires pourront se présenter au fur et à mesure du déroulement de la rencontre et selon la programmation définie par le Juge-Arbitre. Attention, toute paire appelée sur la piste mais non présente pourra être déclarée *WO (un délai raisonnable saura toutefois être apprécié par le Juge-Arbitre de la Compétition)*.
- Le début des rencontres est fixé à :
 - Samedi 2 mai :
 - A 9H => club du RANG 1 des poules contre club du RANG 3 des poules
 - Pas avant 12H => club du RANG 2 des poules contre club du RANG 3 des poules
 - Pas avant 15H => club du RANG 1 des poules contre club du RANG 2 des poules
 - Dimanche 3 mai :
 - A 9H => Toutes les rencontres
- Le Juge-Arbitre prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les rencontres se jouent dans la journée.

Les rencontres : Conférences Interrégionales

- Si une équipe est déclarée forfait ou disqualifiée lors d'une rencontre, ce forfait ou cette disqualification ne vaudra que pour la rencontre concernée. La rencontre n'aura pas lieu et aucun match ne pourra être comptabilisé.
- Pour les rencontres de la phase des poules du samedi, même si le score de la rencontre est acquis (2/0), le 3ème match aura lieu. Si une équipe ne souhaite pas disputer ce 3e match, un score forfaitaire sera enregistré (6/0 6/0).
- Pour les rencontres du dimanche, puisqu'il s'agit de rencontres à élimination directe et que chaque équipe dispute deux rencontres au cours de la journée, lorsque le score d'une rencontre est acquis (2/0), le 3ème match pourra ne pas avoir lieu (pour rappel, c'est aux Capitaines de venir voir le Juge Arbitre afin de savoir si son club souhaite prendre part à ce 3e match) :
 - Les 2 paires ne souhaitent pas jouer, le score de la rencontre reste à 2/0. Aucun de ces 4 joueurs n'entreront dans le calcul des points, sauf s'ils ont joué en tant que titulaires lors d'une autre rencontre.
 - Un des 2 clubs uniquement souhaite disputer le 3e match, alors on enregistre un score forfaitaire de 6/0 6/0. Score final de la rencontre 3/0 ou 2/1. Les joueurs souhaitant disputer ce match entreront dans le calcul des points, à l'inverse des joueurs déclarant forfait (sauf s'ils ont joué en tant que titulaires lors d'une autre rencontre).
 - Les 2 clubs souhaitent disputer le 3e match, alors chaque équipe pourra modifier sa composition de paire en y intégrant un ou deux joueurs remplaçants. Toutefois, les 2 joueurs d'une paire modifiée n'entreront pas dans le calcul des points, sauf s'ils ont joué en tant que titulaires lors d'une autre rencontre.
- Tout joueur ou capitaine/coach ou capitaine adjoint disqualifié lors d'une rencontre ne le sera que pour la rencontre concernée, sauf décision différente prise par le Comité des Championnats de France (sanction disciplinaire).
- Tout joueur abandonnant un match pour raison médicale, devra présenter au juge-arbitre un certificat médical l'autorisant à poursuivre la compétition.

L'ordre des matchs: Conférences Interrégionales

- L'ordre des matchs pour chaque demi-journée sera tiré au sort, lors de la réunion des capitaines, en Visio, la semaine précédant les conférences.
- L'ordre des matchs pourra donc être complètement différent d'une demi-journée à l'autre.
- Attention, le tirage au sort de l'ordre des matchs au cours d'une rencontre sera « dirigé » (et ce même s'il n'est plus tenu compte du Classement FFT dans la composition des paires). Ainsi le match tiré en 3^{ème} rotation le matin, ne pourra pas être tiré en 1^{ère} rotation pour les rencontres de l'après-midi. Exemple : l'ordre 2-1-3 a été tiré au sort pour les rencontres du samedi matin, alors l'ordre des rencontres du samedi après-midi ne pourra être que 1-3-2, 1-2-3, 2-1-3 ou 2-3-1.
- Les rencontres pourront se jouer sur 1 ou 2 pistes en même temps, avec application des règles suivantes pour déterminer le temps minimum laissé aux équipes entre leur rencontre du samedi matin, et celle du samedi après-midi ou celle de samedi après-midi, et celle du samedi fin de journée. Même règle, pour les rencontres du dimanche matin et du dimanche après-midi :
 - 1h entre la fin d'une rencontre et la suivante (avec l'accord des deux capitaines d'équipes, ce délai peut être réduit)
 - 1h30 si un joueur devait jouer le dernier match d'une rencontre et le premier match de la suivante (application du temps de repos réglementaire entre deux matchs).



Classement et distribution des points : Conférences Interrégionales

- La compétition sera valorisée en P 500 : seuls les joueurs ayant été déclarés sur une composition d'équipe pour une rencontre et ayant pris part à cette dite-rencontre, même lorsque le score était acquis (2/0), marqueront des points. Les paires modifiées avec un joueur remplaçant rajouté sur la Feuille de Matches alors que le score de la rencontre était acquis n'entreront pas dans le calcul des points.
- Dans le cas où une paire gagne son match par WO (score forfaitaire 6/0 6/0), les joueurs déclarés vainqueurs pour cette partie seront considérés comme ayant pris part à la rencontre (au contraire des joueurs ayant déclaré WO).
- A l'issue de la compétition, toutes les équipes seront classées de 1 à 12. Tous les joueurs d'une équipe entrant dans les points seront classés au même rang. Cf. *Barème des rencontres par équipes P 500 – Chapitre II. – Barèmes et Classement*
https://fft-site.cdn.prismic.io/fft-site/Z--mIndAxsiBwUWM_CHAPITREII Classements Bar%C3%A8mes%26Assimilations.pdf
- Si une équipe ne dispute pas toutes les rencontres proposées par la FFT, la Commission compétente peut décider d'infliger une pénalité sportive à et/ou financière à l'équipe considérée

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



Inscription des joueurs

Date limite de qualification des joueurs disputant la Nationale 1, la Nationale 2, une Conférence Interrégionale ou la Division Régionale 1 :

31 DECEMBRE 2025 AU PLUS TARD

- Pour toute équipe disputant la Nationale 1 – 2026 (du 30 janvier au 1^{er} février), **la Nationale 2 (du 6 au 8 mars) ou la division Régionale 1 du Championnat de Ligue**, le Club **ne pourra avoir uniquement que 6 joueurs/ses** sur sa « Fiche Equipe », tous régulièrement licenciés FFT **et rattachés au Club (espace TENUP)** à la date limite de qualification, soit le **31 Décembre 2025 à 23h59 au plus tard**.
- Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe resteront, de fait, rattachés à cette équipe 1 (les joueurs seront autrement dits « brûlés »), et ne pourront en aucun cas faire partie ni participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club au cours de cette même année sportive.
- De la même manière, chaque Club disposant d'une ou plusieurs équipes en N1, N2 et R1, verra ses joueurs « brûlés » de 6 en 6. Ainsi :
 - Les 6 joueurs déclarés sur la Fiche de l'équipe 1 seront « brûlés » et donc ne pourront en aucun cas participer à une rencontre avec une équipe inférieure de leur Club ;
 - Le numéro 1 de l'équipe 2 ne pourra pas avoir un meilleur classement que le numéro 6 de l'équipe 1 ; Le classement pris en compte sera celui au 30/01/2026, soit la date de retour de la fiche équipe de la Nationale 1 auprès de la FFT ;
 - Et ainsi de suite entre l'équipe 2 et l'équipe 3, en tenant toujours compte du Classement au 30 Janvier.

Inscription des joueurs



Un joueur peut figurer sur plusieurs listes d'équipes de son club.

Seul un joueur figurant sur une liste d'équipe pourra prendre part aux rencontres pour cette même équipe.

- **Attention, tout joueur participant à 1 rencontre en tant que titulaire avec une équipe supérieure restera rattaché à cette équipe et ne pourra plus rejouer avec une équipe inférieure de son Club.**

Participation des joueurs

- Les Championnats de France interclubs Seniors de Padel 2026 sont ouverts aux joueurs et joueuses:
- Licenciés FFT et rattachés au club à la date du **31 Décembre 2025, 23H59 dernier délai.**
 - Faisant partie de la catégorie d'âge 11 ans ou supérieure. (**Les Jeunes Filles et Garçons, âgés de 11 ans à 14 ans, ont l'obligation de présenter un Certificat Médical de moins de 6 mois, délivré par un Médecin du Sport.**)

LES CHAMPIONNATS PAR EQUIPES, TOUTES DIVISIONS



- Le calcul des statuts des joueurs s'effectue au plus tard le 31 décembre de l'année sportive en cours, et ce quel que soit le classement du joueur.
- Trois statuts sont possibles pour les compétitions par équipes de Padel (nationales, régionales ou départementales) :

Statut Equipe

- Un joueur rattaché à un Club de Padel pour une période ininterrompue, aura le statut « EQ » pour ce Club, à la condition d'avoir disputé au moins un match par équipes pour ce club dans un championnat par équipes (Interclubs ou Interligues) une des années sportives précédant l'année sportive considérée.
- Le joueur pourra prétendre à une qualification s'il a respecté les dispositions relatives aux délais de rattachement.

Statut Nouvellement Equipe

- Un joueur qui n'a pas disputé au moins un match par équipes (Interclubs ou Interligues) avec le Club pour lequel il est rattaché pour une période ininterrompue, une des années sportives précédant l'année sportive considérée, aura le Statut « NvEQ » (Nouvellement Equipe).
- Le joueur pourra prétendre à une qualification s'il a respecté les dispositions relatives aux délais de rattachement.

Statut Non Equipe

- Un joueur disposera du Statut « NON EQ » si, au cours d'une même année sportive, il a pris part à une rencontre par équipes pour le compte d'un Club A, puis qu'il se rattache ensuite à un Club B. Il disposera alors du statut « NON EQ » pour le Club B.
- Un joueur ayant pris part à une rencontre par équipes pour le Club A, ne pourra prendre part à aucune Compétition par équipes Interclubs pour le compte d'un autre Club au cours d'une même année sportive, et ce pour toutes les compétitions, quel que soit le niveau de la compétition et la division (nationale, régionale ou départementale).
- *Pour les Championnats de France (divisions régionales 1 incluses)*, deux joueurs maximum disposant du statut « Nouvellement Equipe » (NvEQ) pourront figurer sur la liste d'équipe comportant 8 joueurs maximum. Pour toutes les autres divisions, veuillez vous référer au Règlement de la Ligue ou du Comité.
- Aucun joueur disposant du Statut NON EQUIPE ne pourra figurer sur une liste d'équipe.
- Pour toutes les autres divisions, la date limite de rattachement du Joueur à son Club de Padel sera fixée par la Ligue ou le Comité Départemental selon le niveau de la Compétition.
- Pour tous les championnats et divisions autres que la division régionale 1 des Interclubs Seniors, les règles sont fixées par la Commission Régionale de Padel.

LES CAHIERS DES CHARGES DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS SENIORS



	Championnat départemental	Championnat régional
Dates limite d'inscription Equipe	A discrétion du Comité	A discrétion de la Ligue
Date limite Rattachement du Joueur au Club (qualification)	A discrétion du Comité	R1 : 31 Décembre 2025 Autres divisions : A discrétion de la Ligue
Droits d'inscription	A discrétion du comité	A discrétion de la ligue (R1 fixé à 50€/Equipe par la FFT)
Dates de la Compétition	Organisation Comité	R1 : 4 & 5 avril 2026
Formule Sportive	Au choix de l'organisateur (regroupements de Clubs lors d'un même week-end conseillés)	Au choix de l'organisateur R1 => TMC entre 8 et 16 équipes (Max 2 équipes d'un même club)
Homologation	D1 ≤ dernière division régionale & P 250 maximum Autres divisions = choix du Comité	R 1 = P 500 Autres = P250 maximum
Format des Rencontres	Choix du Comité	R1 = 3 DM / 3 DD Autres Divisions = choix de la Ligue
Format des matchs	D1 = A1 / Autres Divisions = A1, A2, B1 ou B2	R1 = A1 / Autres Divisions = A1, A2, B1 ou B2
Barème	Le barème pris en compte dépendra du nombre d'équipes participantes et de la valorisation de la Division	Cf barèmes R1 Pour les autres divisions, prise en compte des mêmes barèmes que ceux des tournois
Prize money	Non	Non
Juge-Arbitre	JAP2 pour toute Division homologuée P 250 JAP1 pour toute Division homologuée P 100	JAP2 pour la R1 et toute Division homologuée P250 JAP1 pour toute Division homologuée P 100
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Libre	Libre
Liste des Joueurs	Gestion comité	Gestion ligue
Balles neuves	Oui, 3 Balles neuves pour chaque match	Oui, 3 Balles neuves pour chaque match
Changements de Balles	Non obligatoire	Non obligatoire
Kinésithérapeute	Non obligatoire	Non obligatoire
Médecin sur place	Non obligatoire	Non obligatoire
Médailles & Trophées	Fournis par le Comité	Fournis par la Ligue
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs	Obligatoire, à la charge des joueurs

LES CAHIERS DES CHARGES DES CHAMPIONNATS INTERCLUBS SENIORS



	Conférences Interrégionales	Nationale 2	Nationale 1
Dates limite Remise Fiches Equipes	Au plus tard le 2 mai 2026 à 8H	Au plus tard le 6 mars 2026	Au plus tard le 30 janvier 2026
Date limite Rattachement du Joueur au Club (Qualification)	31 décembre 2025		
Droits d'inscription	0 € (montée de R1)	Fixé à 50€/Equipe par la FFT	
Dates de la Compétition	2 & 3 mai 2026	6 au 8 mars 2026	30 janvier au 1^{er} février 2026
Formule Sportive	Sous forme de poules Conférences Est/Ouest (12 équipes chacune)	TMC 8 pour les Dames TMC 16 pour les Messieurs	
Homologation	"P 500	P 1000	P 1500
Format des matchs	3 matchs / rencontre : format A1		
Prize money	Non		
Juge-Arbitre	JAP2 ou JAT3 Padel, désigné et indemnisé par la FFT	JAT3 Padel, désigné et indemnisé par la FFT	
Arbitrage / Superviseurs de pistes	Désignés et indemnisés par la FFT		
Liste des Joueurs	listes fermées à 8 pour les interrégions	Liste définitive (fermée à 8 joueurs) à fournir le 6 mars 2026	Liste définitive (fermée à 8 joueurs) à fournir le 30 janvier 2026
Balles neuves	Oui, 3 Balles neuves par match, fournies par la FFT		
Changements de Balles	Non obligatoire	Obligatoire en cas de 3 ^{ème} set	
Kinésithérapeute(s)	1 Kiné par épreuve, fourni par le club et indemnisé par la FFT	3 kinés (dont 2 fournis par le Club), indemnisés par la FFT	
Médecin sur place	Non obligatoire		
Médailles & Trophées	Fournis par la FFT		
Hébergement	A la charge des Equipes		
Restauration au Club (payante)	Obligatoire, à la charge des joueurs		
Soirée (dîner)	Non obligatoire		
Service Transport	Non		
Indemnité FFT par EQUIPE	<i>Non</i>	TRANSPORT, PAR PERSONNE (8 MAXIMUM) : <u>Métropole:</u> (Dist. Km A/R Domicile/Club x 0,10 €/km) / <u>CORSE:</u> 200 € / <u>REU:</u> 650 € / <u>GYA:</u> 505 € / <u>NCL:</u> 1075 € / <u>GUA & MAR:</u> 450 €	
Subvention FFT à la Ligue Organisatrice	Non		

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE INTERCLUBS SENIORS



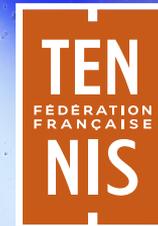
Division Régionale 1 => 4 & 5 avril 2026

- **Constituées entre 8 et 16 équipes, en fonction de la ligue**
 - Phase finale sous forme de TMC
 - Le joueur devra être licencié FFT et rattaché à son Club de Padel au plus tard le 31 décembre 2025
 - Maximum 2 joueurs pourront avoir un statut NvEQ (Aucun joueur avec le statut NON EQUIPE, ne pourra prendre part à la compétition)
 - Les 6 meilleures joueurs devront être présent physiquement pour établir le poids de l'équipe (Date et heure fixée par la ligue)
 - **Les 3 doubles seront ordonnés librement, sans tenir compte du Classement FFT**
 - Maximum 2 équipes d'un même club peuvent y prendre part

- **Les Clubs vainqueurs de chaque R1 2026 sont qualifiés pour les Conférences Interrégionales, qui se jouent les 2 & 3 mai 2026.**

- **Certains clubs pourront être repêchés afin de participer aux conférences interrégionales.**

- **2 équipes d'un même club ne pourront pas être présents lors des conférences interrégionales.**

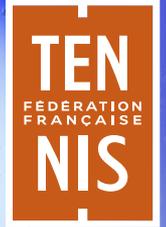


AUTRES CHAMPIONNATS INTERCLUBS

LE
PADEL
A TOUS
LES
COUPS



- Certaines Ligues ou comités organisent des compétitions par Interclubs Jeunes, Seniors ou Seniors Plus.
- Les Ligues ou comités établissent alors leur propre règlement.
- La valorisation maximale qui pourra être retenue pour ces différentes compétitions est :
 - o P 250 pour des interclubs Seniors
 - o P 100 pour des interclubs Jeunes ou Seniors Plus
- Des phases qualificatives peuvent naturellement être organisées, de catégorie inférieure.
- La valorisation des différentes épreuves reste à la discrétion de la Ligue ou du comité, en fonction des joueurs/ses qui y participent.
- Le barème pris en compte dépendra du nombre d'équipes ayant participé à l'épreuve.



Merci pour votre attention.

**Nous vous souhaitons
d'excellents championnats**

**LE
PADEL
A TOUS
LES COUPS**

